

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la Zone d'Activités de Chantenay-Saint-Imbert et de sa fibre professionnelle

Jeudi 1^{er} février 2024

CONTACTS PRESSE

Jean-Dimas MALOT
Directeur
Nièvre Numérique
jd.malot@nievrenumerique.fr
06 81 81 67 35

Laura FOURNET
Chargée de communication
Communauté de communes Nivernais Bourbonnais
communicationccnb@orange.fr
09 60 16 65 83

Sommaire

1. Présentation de la Zone d'Activités

- ✓ Historique
- ✓ Poursuite de la mise en 2 x 2 voies de la RN7
- ✓ Extension de la Zone d'Activités

2. Financement des travaux

3. Commercialisation

4. Invitation

5. Communiqué de presse

6. Newsletter de Nièvre Numérique – janvier 2024

7. Plaque de commercialisation de la Communauté de communes Nivernais Bourbonnais

1. Présentation de la Zone d'Activités

HISTORIQUE DE LA ZONE

En 2006, l'aménagement de la Zone d'activités a été inscrit dans l'un des 3 volets majeurs du programme de développement local de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais. Ce dernier était axé sur la valorisation et le renforcement de l'axe d'économie secondaire et tertiaire autour de l'A77, avec la volonté particulière d'un maintien des entreprises locales et l'implantation de nouvelles entreprises artisanales.

Les premiers aménagements ont permis la viabilisation de 5 ha de terrains et l'installation de 8 entreprises :

- L'entreprise **JM RESSAT FIOUL** reprise par **CHARVET LAMUREBIANCO**, filiale **Total Energie** (vente et livraison de combustibles/ granules de bois/nettoyage de cuve)
- La société **AGRAM** (vente de matériel agricole), installée dans des bâtiments créés par la SCI LUCHRYVE qui vend du matériel agricole
- Le garage **RETRO CARROSS 58** (mécanique et carrosserie toute marque / rénovation anciens modèles) qui a installé une station de lavage haute performance « LAV'CAR » en 2020.
- L'entreprise de carrosserie **Denis GIRAUD** (Carrosserie / rénovation d'anciens modèles)
- La **MENUISERIE ERIC PERRIN** (agencement et menuiserie sur mesure)
- Le **TAXI DU CHANTENOIS** (transport de personnes)
- L'Entreprise **PERFECT'CARS** (atelier de débosselage / rénovation carrosserie)
- Le garage **COMPAGNON** (révision, réparation et entretien voiture / vente de véhicule d'occasions).

Le **SIAEPA SOLOGNE BOURBONNAISE** (syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement pour 9 communes) est également présent.

En 2019, grâce à l'appui des collectivités, les 32 sapeurs-pompiers du **Centre d'Incendie et de Secours de Chantenay-Saint-Imbert** ont officiellement emménagé dans de nouveaux locaux sur la zone d'activités.



LA POURSUITE DE LA 2 x 2 VOIES

Concernant la poursuite de la mise en 2 x 2 voies de la RN7, après un arrêt de deux ans, les travaux ont repris à l'été 2020, à la suite du déblocage des crédits de l'État, pour la réalisation d'un tronçon de 4 km permettant de prolonger la 2 x 2 voies jusqu'au sud du hameau de Saint-Imbert.

Dans ce cadre, un échangeur à hauteur de la ZAC de Chantenay-Saint-Imbert et son giratoire n° 1 ont été créés. Mais les aménagements ne prévoyaient pas de sortie directe à la zone d'activités. Cela était dommageable :

- aux entreprises implantées,
- à l'attractivité de la zone,
- à la rapidité d'intervention des pompiers du Centre d'Incendie et de Secours situé sur la zone.



L'EXTENSION DE LA ZA

La Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais, consciente de l'importance d'une sortie directe sur la Zone artisanale par le giratoire, a décidé l'achat de parcelles supplémentaires pour permettre cette réalisation.

Avec l'aide de Nièvre Ingénierie, Maître d'œuvre de l'opération, la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais a acté :

- La création d'une voie intérieure permettant de desservir les parcelles et imaginer les futurs terrains à vendre,
- L'amenée des réseaux pour la viabilisation des parcelles,
- L'implantation d'un bassin d'orage,
- La création d'une voie nouvelle permettant la connexion au giratoire implanté,
- Le déploiement de la fibre professionnelle au bénéfice des entreprises de la ZA.

Ces travaux ont débuté en 2021 avec une première tranche : création d'une voie intérieure sur 80 ml, d'un bassin d'orage et l'installation des amorces réseaux eau potable, assainissement et fourreaux pour les réseaux secs.

Les tranches 2 et 3 réclamaient le dépôt d'un permis d'aménagement (réalisé par l'atelier BENTEJAC). Les travaux ont été retardés suite à la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive réclamé par la DRAC en 2022.

La levée de la contrainte obtenue en 2023 a permis à la collectivité de reprendre ses travaux. La réalisation des tranches 2 et 3 ont permis de finaliser l'extension de la zone. 10 lots ont été créés sur une superficie de 3 hectares.

Les candélabres et le poste de transformation seront bientôt livrés et installés. Le plan de circulation est en cours de finalisation. Est prévu prochainement l'aménagement d'un parking, avec l'installation d'une borne de recharge électrique à l'entrée de la zone.

Liste des entreprises / structures ayant œuvré sur le site :

- ADAGE (géomètre)
- CENTRE VOIRIE (Assainissement et AEP), en concertation avec le SIAEPA SOLOGNE BOURBONNAISE
- MERLOT TP (Voirie)
- XP FIBRE (enfouissement réseau fibre)
- NIVERTEL pour NIEVRE NUMERIQUE (déploiement fibre professionnel)
- SIEEEN (BT et EP)
- BBF RESEAUX (HTA / COFFRETS ...)
- SIGNANET (plan de circulation)

2. Financement des travaux

Coût global de l'opération (HT) : 850 000 €

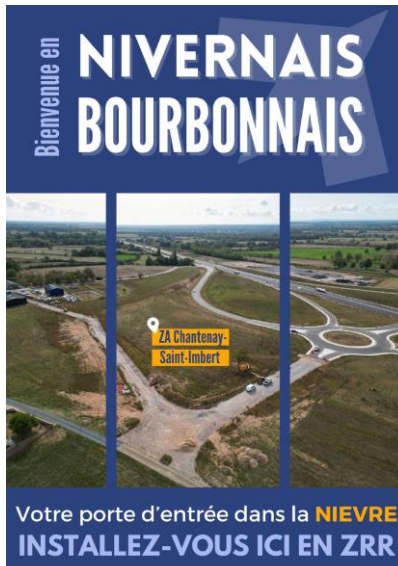
Tranche 1: 150 000 €

Tranches 2 & 3: 700 000 €

Opération soutenue financièrement par

- L'Etat (DETR 2021+2022+2023) : 305 830 €
- Le Département (CCP 2018-2020 + 2021-2023) : 309 624 €

3. Commercialisation



Aujourd'hui, **8 parcelles viabilisées et connectées à l'échangeur sont disponibles à la vente** (8 lots de 734 m² à 9 770 m²).

La Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais a conservé une parcelle avec l'ambition d'implanter un **bâtiment relais**.

La Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais a édité une **plaquette promotionnelle** de la zone d'activités.

Un panneau promotionnel de la ZA été érigé, visible de l'A77 (Réalisation DEDICACES PLURIELLES / JPH ELEC).

La Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais a participé au Salon de l'Immobilier d'Entreprises en décembre dernier à Paris, au côté des EPCI Nevers Val de Loire labellisés Territoire d'Industrie, en vue de **promouvoir notre territoire**, faire connaître nos opportunités foncières et immobilières et aller à la rencontre de nouveaux prospects.

4. Invitation



Merci de confirmer votre présence par retour de mail à communicationccnb@orange.fr ou par téléphone au 09 60.16.65.83

INAUGURATION

ZA CHANTENAY-SAINT-IMBERT & FIBRE PROFESSIONNELLE

Yves RIBET

*Président de la Communauté de Communes
Nivernais Bourbonnais*

&

Fabien BAZIN

*Président du Conseil Départemental de la Nièvre et
de Nièvre Numérique*

ont le plaisir de vous inviter à l'**inauguration de la Zone d'Activités de Chantenay-Saint-Imbert et du déploiement de sa fibre professionnelle.**

Judi 1er février à 14h30

**Devant le Centre de secours
de Chantenay-Saint-Imbert**

435 route des Varennes, 58240 Chantenay-Saint-Imbert

*Discours et café suivront au Centre de secours
de Chantenay-Saint-Imbert*



5. Communiqué de presse

Inauguration de la ZA de Chantenay-Saint-Imbert et de sa fibre professionnelle Jeudi 1^{er} février 2024



Idéalement située à mi-chemin entre Nevers et Moulins, la Zone d'Activités de Chantenay-Saint-Imbert a été aménagée en 2006 afin de renforcer l'économie locale de par sa proximité avec la RN7. Suite à la mise en 2 X 2 voies de cette dernière, la Communauté de communes Nivernais Bourbonnais a décidé de réaliser une extension de la ZA pour accroître l'attractivité du territoire en connectant

la zone à l'échangeur créé. En parallèle, Nièvre Numérique et son délégataire Nivertel ont étendu le réseau fibre professionnelle afin que l'ensemble des entreprises puissent bénéficier de services très haut débit.

Les travaux d'extensions sont désormais terminés. Afin d'officialiser cet événement, Monsieur Yves Ribet, Président de la Communauté de communes Nivernais Bourbonnais, et Fabien Bazin, Président du Conseil Départemental de la Nièvre et de Nièvre Numérique, procéderont à l'inauguration de la zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert et de son fibrage le jeudi 1^{er} février à 14h30.

Pour la revitalisation du territoire

La Communauté de communes a transformé cette zone en un espace attractif et aspire à dynamiser son territoire grâce à l'installation de nouvelles entreprises. Huit nouvelles parcelles ont ainsi été viabilisées pour un coût de 850 000 €.

Requalification de la Zone d'Activités de Chantenay-Saint-Imbert

Dépenses HT		Recettes	
Tranche 1	150 000 €	Département (Fonds territoriaux)	309 624 €
Tranche 2	700 000 €	Etat (DETR)	305 830 €
		Communauté de communes Nivernais Bourbonnais (autofinancement)	234 906 €
Total	850 000 €	Total	850 000 €

Véritable carrefour routier Nord-Sud/Est-Ouest, la Zone d'Activité se trouve dans un territoire classé Zone de Revitalisation Rurale. Les entreprises qui choisissent de s'implanter ici bénéficient d'avantages fiscaux, avec un accès au réseau très haut débit de Nièvre Numérique commercialisé par Nivertel. Les entreprises et structures publiques peuvent profiter d'une fibre fiable, à faible coût et dédiée à leurs activités.

Les offres fibre professionnelle proposent de nombreux autres avantages :

- **Fiabilité** : insensible aux interférences, sans variation de débit et sans contrainte liée à la distance.
- **Disponibilité** : un temps de rétablissement et une disponibilité du service garantis.
- **Temps réel** : pas de latence pour la téléphonie et la visioconférence.
- **Sécurité** : des flux garantis et dédiés.
- **Simplicité** : un seul accès mutualisé pour tous les services, plus besoin de multiplier les abonnements.

Un réseau fibre compétitif pour les entreprises et collectivités nivernaises

Le réseau de télécommunication fibre professionnelle commercialisé par Nivertel c'est :

- Plusieurs dizaines d'opérateurs présents sur le territoire de la Nièvre tant sur le segment entreprises et service public que sur le segment grand public,
- Près de 600 services très haut débit à destination des entreprises et collectivités
- Plusieurs dizaines de commandes de raccordements en fibre optique de sites professionnels ou de sites de service public, par an sur la Nièvre.

Au niveau des professionnels, ce sont plus de 500 sites privés et publics qui sont raccordés au réseau Nivertel avec une croissance régulière. De nouveaux opérateurs, clients du réseau départemental, proposent leurs services aux entreprises et collectivités nivernaises, ce qui dynamise le marché local et accélère la migration des accès cuivre vers des raccordements fibre optique de type FTTO (fibre optique dédiée à l'entreprise).



Le mot du **Président**

En ce début d'année, je suis honoré de vous adresser mes vœux les plus sincères pour 2024. L'année qui vient de s'achever a été marquée par la fin d'un projet de grande envergure : le déploiement de la fibre optique dans notre département. C'est une étape cruciale franchie avec succès et nous pouvons en être fiers.

Alors que 2024 nous ouvre ses portes, de nouveaux défis se dessinent à l'horizon. Il est à présent indispensable de nous tourner vers l'avenir et de mettre l'accent sur les usages du numérique, en intégrant les dernières révolutions technologiques dans nos futures actions.

Afin de contribuer à une société connectée et intelligente, Nièvre Numérique se concentrera sur trois piliers essentiels : la démocratie participative, le réemploi des équipements électroniques et l'intelligence artificielle.

Ensemble, œuvrons pour une démocratie moderne, transparente et accessible à tous en modernisant les services publics par une meilleure efficacité pour les citoyens et en encourageant leur implication. Ensemble, contribuons à la préservation de notre environnement en adoptant des pratiques durables et éthiques via des actions de réemploi des équipements électroniques et de sensibilisation de la population. Ensemble, saisissons le potentiel de l'intelligence artificielle pour améliorer notre quotidien en explorant ses possibilités infinies dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement économique...

L'année 2024 s'annonce comme une période passionnante de concrétisation de nos ambitions numériques. Alors, ensemble, continuons d'écrire l'histoire de notre département et faisons de la Nièvre un exemple d'innovation, de durabilité et de progrès.

Fabien Bazin

Président du Conseil départemental de la Nièvre et de Nièvre Numérique

En 2024, vibrez avec la fibre !

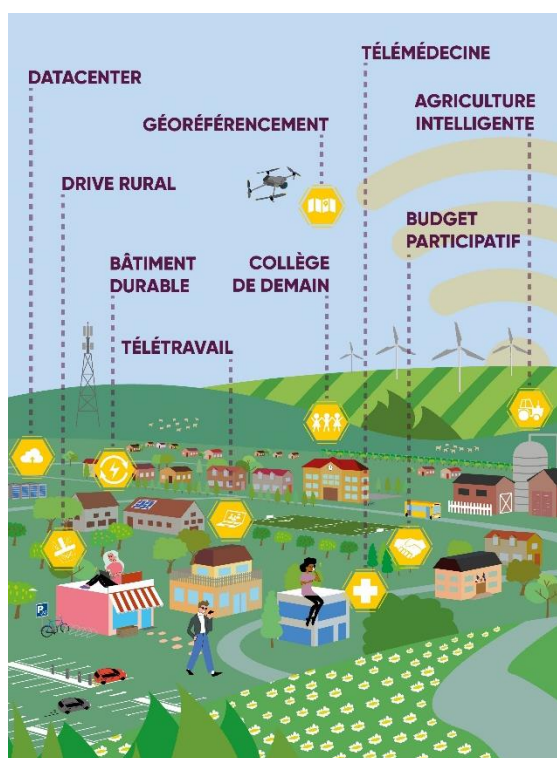


∞ est le symbole qui représente l'infini.

La fibre optique, infrastructure de référence succédant au cuivre, est la technologie la plus rapide pour les connexions internet fixe en Très Haut Débit. Son avènement révolutionne les moyens de communication au même titre que la démocratisation du téléphone en son temps. Pourquoi ? En transportant les données à la vitesse de la lumière, elle favorise l'essor de nouveaux usages et services. Nos habitudes de mobilités, nos méthodes de travail ou encore nos liens sociaux sont amenés à évoluer, annonçant l'entrée de notre société dans une nouvelle ère. Négocier habilement le virage de l'innovation pour ne pas rester sur le bord du chemin et inscrire son territoire dans le futur constitue l'un des défis que Nièvre Numérique s'engage à relever après avoir réussi le déploiement de la fibre.

Au rythme des usages

Pour les particuliers : Les usages internet des ménages évoluent rapidement et sont de plus en plus nombreux. La fibre permet de répondre à ce besoin croissant de débit : téléchargement, envoi de contenu, utilisation simultanée de plusieurs appareils connectés, accès rapide aux espaces de stockage dématérialisés, meilleur accès à la culture, notamment grâce aux différents services en ligne de téléchargement de musique et d'accès à des contenus éducatifs plus vastes.



Pour les professionnels : Avec ses débits dix fois supérieurs à l'ADSL, la fibre optique s'avère un atout important à disposition des entreprises pour accélérer leur transformation numérique, et par là développer leur business, améliorer leur productivité et optimiser leur relation client. Elle ouvre la voie à des solutions pertinentes en termes de mobilité, travail, de formation, maintien du tissu commercial... : autant d'usages qui révolutionnent déjà toutes les filières professionnelles et modifient nos façons de travailler.

Pour les territoires : La fibre est un atout majeur pour l'attractivité et la dynamisation du territoire. Elle abolit les distances et évite certains déplacements. A titre d'exemples :

📖 Dans le domaine de l'éducation, la fibre permet aux citoyens et notamment aux étudiants de développer leurs connaissances et d'améliorer leurs accès aux savoirs grâce à des outils pédagogiques interactifs, des modules d'auto-apprentissage (e-learning) ou des cours en ligne, appelés Mooc (Massive open online course).

🏠 Dans le domaine de la santé, la fibre facilite le travail de proximité des professionnels de santé sur tout le territoire. Elle améliore la prise en charge des patients en offrant un meilleur accès aux soins spécialisés. Elle permet aux professionnels d'échanger plus rapidement des diagnostics ou des dossiers. De plus, elle favorise le développement de de nouveaux usages médicaux à domicile grâce aux objets connectés ou encore à la domotique (par exemple les logements connectés, pilotables à distance, assurent confort et sécurité pour les malades).

L'ACTU DU MOIS

Nous recrutons un chef de projet "Territoire Connecté"



Avec l'achèvement des travaux de déploiement de la fibre, la Nièvre dispose désormais d'un réseau multi-technologique. Afin de faire du numérique un levier de développement pour le département,

Nièvre Numérique souhaite à présent développer un réseau local de l'internet des objets (IoT).

Dans ce contexte, nous recrutons un chef de projet "Territoire connecté" qui participera à la mise en œuvre de la stratégie des usages et services numériques.

[Je consulte l'offre d'emploi](#)



7 avenue Marceau 58000 Nevers

www.nievrenumerique.fr

Vous avez reçu cet e-mail car vous êtes inscrit à notre newsletter.

©CREATIVE WONDER - Treecha - stock.adobe.com

[Se désinscrire](#)



Bienvenue en

NIVERNAIS BOURBONNAIS



Votre porte d'entrée dans la **NIEVRE**
INSTALLEZ-VOUS ICI EN ZRR

1

UNE LOCALISATION EXCEPTIONNELLE



Véritable carrefour routier nord-sud/est-ouest, votre entreprise bénéficiera d'un axe de transit à l'échelle européenne grâce à l'**A77** qui le traverse.



15 min de
NEVERS

20 min de
MOULINS



2

DES PRIX ATTRACTIFS

13,50€ HT/m²

Territoire classé ZRR, votre entreprise bénéficiera de nombreux avantages (**exonérations fiscales/aides à l'emploi**).

Vous pouvez également disposer d'**aides à l'immobilier d'entreprises**.

3

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Nous vous aidons dans votre installation tant sur un plan professionnel que familial.



ZA Chantenay-Saint-Imbert



8

parcelles viabilisées
et disponibles à la
vente

La FIBRE pour tous 

1	2 483 m ²	
2	1 525 m ²	
3	1 543 m ²	
4	2 331 m ²	VENDU
5	3 229 m ²	
6	2 494 m ²	
7	734 m ²	
8	2 450 m ²	RÉSERVÉ
9	9 770 m ²	
10	936 m ²	

PARCELLES

raisons de **4** vivre en NIVERNAIS BOURBONNAIS

Notre territoire profite d'un **positionnement central**, à la jonction des sphères d'influence des aires urbaines de Nevers et Moulins.

À **mi-chemin entre Paris et Clermont-Ferrand**, il se situe à 25 minutes de la RCEA (A79) et à 1h de Bourges.

1



2

Intégré au Territoire d'Industrie Nevers Val de Loire, nous sommes **situé à proximité des filières réputées d'excellence** (Technopôle et circuit de Magny-Cours, métallurgie à Imphy, Ferme du Marault, INKUB, ISAT, ESAAB à Nevers) ...



3

Nous bénéficions de **2 pôles de proximité qui offrent tous les services utiles aux familles** (écoles / collège / crèche / garderie /accueils de loisirs / médecins / infirmières / kiné / pharmacies / postes / banques...).

Artisans, commerces et entreprises répondent à tous les besoins des habitants.



4

Notre territoire possède **un dynamisme affiché, où il fait bon vivre et travailler !**

De multiples activités culturelles et sportives sont proposées et l'animation territoriale est assurée grâce à la présence de plus de 80 associations.



Communauté de communes
NIVERNAIS
BOURBONNAIS

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
NIVERNAIS BOURBONNAIS**



2 rue du lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-le-Moûtier



www.nivernais-bourbonnais.com



CCNB Communauté de Communes
Nivernais Bourbonnais

Nathalie BOUDEAU

Agent de développement



03.86.90.80.76



developpementccnb@nivernais-bourbonnais.com

